

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Conseil d'Administration du 12 juin 2024

Besançon, le 13 juin 2024

Le Conseil d'Administration, convoqué le 5 juin 2024, s'est réuni le 12 juin 2024 au Centre Communal d'Action Sociale de Besançon, sous la Présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Administrateurs en exercice : 17

Membres présents :

Monsieur Bernard AVON / Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Cyril DEVESA / Monsieur Ludovic FAGAUT / Madame Valéry GARCIA, arrive à 17h04 et vote à partir de la question n°5 / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Madame Agnès MARTIN / Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Alfred M'BONGO / Monsieur Michel PELLATON / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Madame Sylvie WANLIN

Membres excusés :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Philippe CREMER / Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

Quorum : 9 administrateurs minimum

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

Sont présents :

- Madame Tilale EL YOUSFI, Conseillère technique de la Maire
- Madame Catherine FILAQUIER, Directrice des Solidarités
- Monsieur Nicolas MILLOT, Directeur de l'Autonomie
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Monsieur Samuel PHILIPPE, Chargé de mission Partenariats, Communication et Projets événementiels
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

La séance est ouverte à 17h00 sous la Présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

ORDRE DU JOUR

Question n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2024

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 13 mars 2024.

Question n°2 : Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2024

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 10 avril 2024.

Question n°3 : Compte-rendu des décisions prises par la Vice-présidente dans le cadre de sa délégation de compétences

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétence de la Vice-présidente,
- ✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté.

Question n°4 : Décision Modificative n°2

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la Décision Modificative n°2.

Question n°5 : Indemnisation d'agents dans le cadre de la protection fonctionnelle

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement l'indemnisation de Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Badre EL HADI et de Monsieur Rabidine AGMANO à hauteur de 300 euros chacun, au titre de la protection fonctionnelle.

Question n°6 : Réforme et cession de véhicules de service

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la réforme des véhicules mentionnés et leur sortie de l'actif, dès remplacement ou fin d'utilisation,

✓ Votent favorablement la cession ou la mise au rebut du bien selon les modalités définies.

Question n°7 : Evolution des régimes indemnitaires suite à la signature d'un protocole d'accord avec les organisations syndicales représentatives

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement l'évolution du groupe de fonctions C10 ;

✓ Votent favorablement les montants de référence proposés pour l'attribution de l'IFSE ainsi que les critères de modulation individuelle ;

✓ Votent favorablement la création d'une IFSE de sujétions pour les maîtres d'apprentissage ne remplissant pas les conditions statutaires pour pouvoir bénéficier de la NBI correspondante ;

✓ Votent favorablement la revalorisation de l'IFSE de soins aux animaux ;

✓ Votent favorablement la revalorisation de l'IFSE versée aux agents des filières administratives et techniques exerçant dans les ESMS ;

✓ Votent favorablement la revalorisation de l'indemnité versée aux aides à domicile utilisant leur véhicule personnel.

Question n°8 : Nouvelle extension de la capacité d'accueil du SSIAD : création de 7 places supplémentaires

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la proposition de l'ARS, relative à la création de 7 places (5 PH et 2 PA) supplémentaires au sein du SSIAD du CCAS de Besançon, à compter du 1^{er} septembre 2024.

Question n°9 : Convention définitive entre la CARSAT Bourgogne/Franche-Comté et le CCAS de Besançon : dispositif OSCAR

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la signature de la convention définitive de partenariat entre le CCAS de Besançon et la CARSAT Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de l'offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite (OSCAR), pour la durée de l'année en cours, renouvelable d'année en année par tacite reconduction,

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention et ses avenants ultérieurs.

Question n°10 : Avenant à la convention de labellisation Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) au titre de l'année 2024

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Monsieur FAGAUT, administrateur intéressé, quitte la salle et ne prend part ni aux débats ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement les termes de l'avenant de prolongation de la convention de labellisation du CLIC ;

✓ Autorisent Madame la Vice-présidente à signer l'avenant de prolongation de la convention de labellisation du CLIC.

Question n°11 : Convention de partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Doubs - Utilisation du portail Espace Partenaires

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention de partenariat ainsi que la convention d'utilisation du portail « Espace Partenaires », et leurs éventuels avenants.

Information n°1 : Rapport d'activité 2023

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance du rapport d'activité 2023.

Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS, procède à la clôture du Conseil d'Administration à 18h10.